

INFRASTRUCTURES, TRANSPORTS ET MER

MINISTÈRE DE L'ÉCOLOGIE,
DU DÉVELOPPEMENT DURABLE
ET DE L'ÉNERGIE

*Direction générale des infrastructures,
des transports et de la mer*

Régie autonome des transports parisiens

Décision ND-MRB n° 2013-5526 du 15 juillet 2013 portant délégation de signature du directeur du département matériel roulant bus (MRB) à différents directeurs, responsables et agents du département MRB

NOR : DEVT1505147S

(Texte non paru au *Journal officiel*)

Le directeur du département MRB,

Vu le décret n° 59-157 du 7 janvier 1959 relatif à l'organisation des transports de voyageurs dans la région parisienne ;

Vu le décret n° 59-1091 du 23 septembre 1959 portant statut de la RATP ;

Vu le décret n° 89-410 du 20 juin 1989 relatif à l'organisation de la RATP ;

Vu la délégation de pouvoirs n° 5670 consentie le 5 juin 2007 au directeur de département MRB par le président-directeur général de la RATP,

Décide :

Article 1^{er}

De donner délégation à l'effet de signer, dans la limite de leurs attributions respectives et en son nom, les demandes de certificat d'immatriculation des véhicules et les reçus des retraits des cartes grises, à :

M. MARCHAND, directeur de l'unité opérationnelle véhicules auxiliaires du département MRB (MRB/UO VA).

M. LECLERCQ, gestionnaire du parc de l'unité opérationnelle véhicules auxiliaires du département MRB (MRB/UO VA).

M. YOU, gestionnaire du parc de l'unité opérationnelle véhicules auxiliaires du département MRB (MRB/UO VA).

M. JEANNEAU, responsable de l'unité décentralisée technique d'ingénierie autobus et équipements du département MRB (MRB/IAE).

M. LEHOUGRE, responsable de l'entité MRB/IAE/GMR.

M. DI NOIA, responsable de la gestion du parc autobus de l'entité MRB/IAE/GMR.

M. GLOWACKI, gestionnaire du parc autobus de l'entité MRB/IAE/GMR.

M. BABILLON, responsable de la réglementation et homologations des véhicules routiers de l'entité évolution et qualité autobus de l'unité décentralisée technique d'ingénierie autobus et équipements du département MRB (MRB/IAE/EAQ).

M. YAHIA CHERIF, directeur de l'unité opérationnelle des ateliers du Championnet du département (MRB/AC).

M. LEON, responsable commercial et vente autobus de l'unité opérationnelle MRB/AC/VOO.

M. THERON, responsable ressources humaines de l'unité opérationnelle MRB/AC.

M. BESSON, responsable de l'entité travaux sur véhicules (TV) de l'unité opérationnelle MRB/AC/TV.

Article 2

La présente délégation annule et remplace la délégation consentie par note de département MRB n° 2011-5275 en date du 2 mai 2011.

Article 3

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du ministère de l'écologie, du développement durable et de l'énergie.

Fait le 15 juillet 2013.

Le directeur du département,
L. MÉRET